

Session 2026

**AVIS DE RECRUTEMENT par la voie contractuelle  
aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi  
(dont les agents reconnus travailleurs handicapés - RQTH),**

Vu le décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, l'Université Polytechnique Hauts-de-France procède au titre de l'année 2026 à un recrutement par la voie contractuelle des travailleurs handicapés, ayant vocation à donner lieu à titularisation.

Catégorie	Filière	Corps / Grade	Nb de poste
C	AENES	Adjoint Administratif de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur (ADJAENES – C2) Emploi : Adjoint administratif et pédagogique	1

**CONDITION D'ACCES ET CANDIDATURE :**

Les candidats doivent remplir les conditions d'éligibilité ci-dessous

- Appartenir à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi énumérées à l'article L32363 du code du travail ;
- Ne pas être fonctionnaire ;
- Remplir les mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence que celles exigées au concours externes ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Européen, droits civiques, casier judiciaire, service nationale).

Le **dossier de candidature**, téléchargé depuis le site de l'Université ([www.uphf.fr](http://www.uphf.fr) rubrique « recrutement »), est complété des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation pour le poste envisagé ;
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'études, les emplois occupés, le contenu et la durée des formations suivies ;
- Un justificatif attestant que le candidat appartient à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;
- Une copie du diplôme ou de toute pièce attestant du niveau d'études requis ;
- Une copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso) ;
- La demande d'extrait de casier judiciaire jointe ;
- La déclaration sur l'honneur jointe.

Le dossier de candidature doit être adressé par voie postale exclusivement à :

*Université Polytechnique Hauts-de-France  
Direction des Ressources Humaines  
Bureau des Concours  
Le Mont Houy  
59313 VALENCIENNES CEDEX 9*

La date limite d'envoi des dossiers de candidatures est fixée au **mercredi 06 mai 2026**, *cachet de la poste faisant foi*.

*L'appréciation des candidatures est faite sur dossier par une commission de sélection dont la composition est arrêtée par le Président de l'Université. Elle sera complétée par un entretien des candidats retenus courant juin/juillet 2024. Un certificat médical établi par un médecin agréé, seul habilité à constater que les maladies ou handicaps déclarés ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées, sera exigé avant la signature du contrat. Le contrat est passé pour une période d'un an, à l'issue de laquelle un entretien est organisé avec un jury. La titularisation est prononcée si la personne recrutée a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période probatoire.*

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à  
**Université Polytechnique Hauts-de-France**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**Bureau des Concours**  
Tel : 03 27 51 17 39 mail : [drh-concours@uphf.fr](mailto:drh-concours@uphf.fr)

Fait à Valenciennes, le 30 Mars 2026

Pour Le Président de  
L'Université Polytechnique Hauts-de-France  
Son représentant,  
Le Directeur Général des Services

Eric BRICOUT

